

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Compte-rendu affiché le : 14 avril 2025

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

N° 25-04-07

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Approbation du budget primitif 2025

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

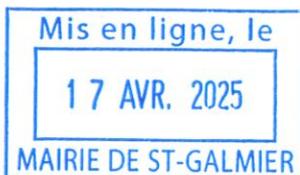
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE – André HUBERT - Aurélie DESBREE - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE – Pascal BENARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS - Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET- Michel FRANCHINI à Gérard ALLANCHE - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BOUILHOL à Jean-Paul SOLEILHAC – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE

Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame Geneviève NIGAY, adjointe au Maire, demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025, arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 24 mars 2025, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 10 125 200,00 €
Dépenses et recettes d'investissement : 8 944 600,00 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	10 125 200,00 €	10 125 200,00 €
Section d'Investissement	8 944 600,00 €	8 944 600,00 €
TOTAL	19 069 800,00 €	19 069 800,00 €

Vu le débat d'orientation budgétaire du 19 mars 2025,
Vu l'avis de la commission des finances du 24 mars 2025,
Vu le projet de budget primitif 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement à la majorité des membres présents ou représentés (24 voix pour, 5 abstentions) ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2025 arrêté comme suit, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement à la majorité des membres présents ou représentés (23 voix pour, 6 abstentions),

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	10 125 200,00 €	10 125 200,00 €
Section d'Investissement	8 944 600,00 €	8 944 600,00 €
TOTAL	19 069 800,00 €	19 069 800,00 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 11 avril 2025.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
17 AVR. 2025
Mairie de Saint-Galmier

